

## DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

### Appel à projets 2023

## Adaptation des logements individuels du parc social au vieillissement des locataires

### Fiche d'identification

► **DEMANDEUR :**

<b>RAISON SOCIALE</b>			
<b>SIGLE</b>			
<b>SIRET (14 CHIFFRES)</b>		<b>DATE DE CREATION</b>	
<b>STATUT JURIDIQUE</b>			
<b>ADRESSE</b>			
<b>CODE POSTAL</b>		<b>VILLE</b>	
<b>TELEPHONE</b>		<b>COURRIEL OBLIGATOIRE</b>	
<b>SITE INTERNET</b>			
<b>NOM ET QUALITE DU REPRESENTANT LEGAL</b>		<b>COURRIEL OBLIGATOIRE</b>	
		<b>TELEPHONE</b>	
<b>NOM ET QUALITE DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER</b>		<b>COURRIEL OBLIGATOIRE</b>	
		<b>TELEPHONE</b>	
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<i>SI NECESSAIRE</i>		

## Note stratégique

Merci de dûment compléter TOUTES les cases ci-dessous. Si non concerné, noter « NC ».

### Présentation des projets concernés par le présent dispositif :

<b>Objectifs</b> (Nombre prévisionnel de logements à adapter dans le cadre du présent appel à projets)	
<b>Impacts des adaptations sur les locataires</b>	
<b>Date prévisionnelle de démarrage des travaux et leur durée</b>	

### Éléments de contexte :

Données chiffrées sur le vieillissement au sein du parc et sur le secteur géographique :

<b>Nombre ou part de personnes âgées</b>	
<b>Nombre de personnes âgées vivant seules</b>	
<b>Niveau de ressources des personnes âgées ou éléments sur la fragilité économique</b>	
<b>Nombre ou part de personnes âgées dont les revenus excèdent les plafonds de ressources exigés pour l'attribution d'un logement social</b>	
<b>Informations complémentaires (si nécessaire dans le cadre de vos projets)</b>	

### Bâtiments et environnement aux abords des logements à adapter :

<b>Année de construction</b>	
<b>Type de logements</b>	
<b>Accessibilité des bâtiments</b>	
<b>Présence de cheminements sécurisés, de structure de repos, d'un éclairage suffisant</b>	
<b>Ancienneté du quartier et du bâti</b>	
<b>Projet de rénovation/réhabilitation/construction en cours dans le quartier</b>	
<b>Présence d'espaces verts</b>	

### Services aux abords des logements à adapter

<b>Accessibilité en transports en commun, la nature et le nombre de commerces ou services de proximité dans un rayon de 200 à 500m, présence de services dédiés aux seniors</b>

### Etat des lieux des demandes traitées annuellement par le bailleur social

<b>Nombre de demandes d'adaptation des logements recensées par année, nombre de logements accessibles, nombre de logements adaptés, nombre de logements évolutifs :</b>

**Méthode de traçabilité des logements accessibles et adaptés :**

**Montant moyen des travaux en fonction des adaptations réalisées ces dernières années :**

**Modalités de repérage au sein du parc des personnes âgées fragilisées et des logements à adapter :**

**Information sur l'obtention d'un label et/ou conventions de partenariat avec des acteurs du champ de la prévention de la perte d'autonomie ou du grand âge :**

**Offres ou actions déployées par le bailleur social à destination des personnes âgées :**

## Appel à projets – Adaptation des logements individuels du parc social au vieillissement des locataires

### Liste des documents à joindre

#### Documents administratifs :

- Courrier de demande** d'aide financière, précisant les motivations et contexte ;
- Dossier de demande d'aide financière (fiche d'identification et note stratégique complétées)** en fonction du Cahier des Charges joint en annexe ;
- Attestation de vigilance URSSAF** précisant que les cotisations sociales versées par le bailleur social sont à jour (**datée de moins de 6 mois**) ;
- Copie des conventions de partenariat** avec des acteurs du champ de la prévention de la perte d'autonomie ou du grand âge ;
- Relevé d'Identité Bancaire**
- En cas de sollicitation du **dégrèvement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)**, joindre une attestation sur l'honneur mentionnant la sollicitation dudit dégrèvement (dans l'attente de la transmission ultérieure du justificatif du dégrèvement obtenu) et le montant estimé au titre de l'opération décrite.
- Plan de financement** (reprenant **obligatoirement le nombre prévisionnel de logements individuels à adapter**, le montant prévisionnel des travaux à réaliser au global et par logement, les ressources propres et autres financements, part TFPB), daté et signé par le représentant légal.

Merci de cocher les cases une fois les documents joints.